

DURÉE	SÉQUENCE	QUI ANIME ?	OÙ ?
15'	Accueil, rangement des sacs, passage aux toilettes. Présentation de l'activité et des consignes de visite.	Médiateur - Enseignant	Hall
10'	<b>Objectif : contextualiser la guerre de Vendée.</b>	Médiateur	Hall
50'	<b>Objectif : découvrir les causes de la guerre de Vendée, l'armée vendéenne et sa stratégie militaire.</b> Par équipe de 2, les élèves réalisent une enquête sur tablette. Mise en commun et bilan.	Médiateur	Espace La guerre de Vendée
20'	<b>Objectif : comprendre comment se déroule ce conflit à travers quelques événements marquants.</b> Observations et questionnements à partir de plusieurs œuvres phares de la période.	Médiateur	Espace La guerre de Vendée, galerie d'art
40'	<b>Objectif : évoquer les particularités de la guerre de Vendée</b> Illustration de la politique de la Terreur menée sur le territoire, par la présentation d'un lieu de mémoire : la chapelle du Petit Luc.	Médiateur	Extérieur - Chapelle
15'	Bilan, passage aux toilettes et départ.	Médiateur - Enseignant	Hall

*Ce déroulement est proposé à titre indicatif. Il peut évoluer en fonction des horaires d'arrivée et de départ du groupe, selon les conditions climatiques et le nombre de groupes sur place. Merci de votre compréhension.*

## À NOTER

Durée : 1/2 journée  
Tarif : 2,5 € par élève (du 01/11 au 31/03)  
3 € par élève (du 01/04 au 31/10)

**Vous pouvez consulter les ressources téléchargeables dans la rubrique *Organiser votre activité* de la page web de l'activité.**

- Activité adaptée uniquement pour le niveau 4<sup>e</sup> du cycle 4.
- Les élèves doivent impérativement connaître le contexte révolutionnaire.
- Prévoir une tenue adaptée en cas de pluie.
- Pour prolonger la visite, la classe peut découvrir le Logis de la Chabotterie.

## RENDEZ-VOUS

Historial de la Vendée -  
Allée Paul Bazin - 85170  
LES-LUCS-SUR-BOULOGNE



## PROGRAMMES SCOLAIRES

(BOEN n°31 du 30 juillet 2020)

### HISTOIRE

Le XVIII<sup>e</sup> siècle. Expansions, Lumières et révolutions. Se repérer dans le temps : construire des repères historiques. Coopérer et mutualiser.

### HISTOIRE DES ARTS

L'art au temps des Lumières et des révolutions (1750-1850).

# CONSIGNES DE VISITE

Vous entrez dans un musée labellisé *Musées de France*. La vidéosurveillance est présente dans toutes les salles et les extérieurs.

**Enseignant, vous êtes responsable de votre groupe** au sein du musée et à l'extérieur, en visite libre comme en visite accompagnée. Vous devez vous assurer du respect des consignes et transmettre ces informations aux élèves et aux accompagnateurs.

**Les visiteurs qui ne respecteront pas ce règlement pourraient se voir interdire l'accès au site.**

## ENCADREMENT DU GROUPE

	Nous recommandons	Bulletin Officiel de l'Education Nationale : <a href="#">Circulaire du 13 juin 2023</a>
Maternelle	<b>6 accompagnateurs dont l'enseignant</b>	Jusqu'à 16 élèves : 2 adultes dont l'enseignant de la classe. Au-delà d'un groupe de 16 élèves : 1 adulte supplémentaire pour 8 élèves
Elémentaire	<b>3 accompagnateurs dont l'enseignant - 4 si la classe excède les 30 élèves</b>	Jusqu'à 30 élèves : 2 adultes dont au moins un enseignant. Au-delà de 30 élèves : 1 adulte supplémentaire pour 15 élèves
Collège Lycée	<b>2 accompagnateurs dont l'enseignant</b>	Il appartient au chef d'établissement d'évaluer le nombre d'accompagnateurs nécessaire, au regard de ses obligations en matière de surveillance, et compte tenu de l'âge des élèves, de l'importance du groupe, de la durée du déplacement et des difficultés ou des risques que peut comporter le parcours des élèves.

Si le nombre d'accompagnateurs est supérieur, l'adulte supplémentaire sera considéré comme un visiteur du site et devra régler son droit d'entrée le jour de la visite (hors A.V.S.). Cette information vous sera communiquée en amont via la centrale de réservation. **En aucun cas un élève ne doit rester seul.**

## RESPECT DES LIEUX

Déposer sacs à dos, cartables et manteaux à l'endroit indiqué par les médiateurs.

Les photos sont autorisées sans flash.

Seuls les crayons de papier sont autorisés dans les salles du musée.

Les objets sont anciens, pour les conserver et assurer leur transmission aux générations futures, **il est interdit de les toucher.**

Nourriture, boissons et chewing-gums sont interdits dans les salles du musée. **Boire et manger dans les espaces prévus à cet effet.** En cas d'intempéries un espace abrité pourra être mis à votre disposition si le nombre d'élèves accueillis le jour-même le permet.

Le Département de la Vendée est engagé dans une démarche éco-citoyenne : **privilégier le pique-nique zéro déchet, trier sur place dans les sacs mis à votre disposition et rapporter tout aliment non consommé.**

## RESPECT DES AUTRES

**Rester discret** (ne pas courir, ne pas crier).

Éteindre les téléphones portables.

Ne pas fumer ou vapoter.

## PENSEZ-Y

Pour des raisons de conservation des œuvres, **la température du musée est de 18°C toute l'année.** Pensez au gilet, même en été !